Châtillon en Vendelais
le cadre de vie

Les Infos

L'information pour tous et par tous

n° 182 – Juin 2020

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
MARDI : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h
MERCREDI : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h
VENDREDI : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h
SAMEDI : 9 h à 12 h
☎ 02 99 76 06 22
Mail : accueil.mairie@chatillon-en-vendelais.fr

RIPAME « ARC-EN-CIEL »

ANNULATIONS :
En raison de la crise sanitaire, nous avons le regret de vous annoncer que les animations prévues jusqu'en juillet (Atelier d'éveil, soirées, conférences…) sont annulées afin de garantir la sécurité de tous.
L'animatrice reste disponible pour toutes les démarches administratives en lien avec la profession par téléphone 06.02.55.10.59 et par mail ripame@chatillon-en-vendelais.fr

PERMANENCES :
À compter du 12 juin 2020, l'animatrice sera en journée administrative et de permanence téléphonique à Châtillon-en-Vendelais du lundi au vendredi de 9 h à 17 h,
Rendez-vous physique à compter du 22 juin, le jeudi à partir de 10 h à Châtillon-en-Vendelais, et/ou, selon la demande à la Mairie d'Erbrée, afin de garantir des rendez-vous public (parents et assistants maternels) sur l'ensemble du territoire et limiter vos déplacements.

FERMETURES ANNUELLES :
Le RIPAME « Arc-en-Ciel » sera fermé du 3 au 21 août inclus.

2020 – 2021 :
Les ateliers d'éveil reprendront courant septembre.
Les actions (soirées conférences…) prévues entre mars et juin seront reportées à partir de septembre.
Un planning vous sera communiqué avec les protocoles d'accueil du public

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque rouvre ses portes à partir du mercredi 24 juin

Après le service drive qui était provisoire, voici venu le temps de pouvoir de nouveau choisir librement en rayon. Nous avons hâte de vous retrouver mais dans des conditions qui restent spéciales :

- Des horaires modifiés :
  - mercredi 15 h – 19 h
  - samedi 10h30 – 12 h 30
- Accès libre dans la médiathèque (pas besoin de réserver de créneau pour emprunter ou rendre) mais avec une capacité réduite (8 personnes max.) et sens de circulation.
- Le port du masque (non fournit par la médiathèque) et nettoyage des mains sont obligatoires
- Distanciation physique et gestes barrières à respecter
- Par de lecture sur place (presse comprise), pas d'accès aux ordinateurs
- Prêt d'été et date de retour au 1er septembre

Comme tous les ans, la médiathèque sera fermée du 30 juillet au 24 août inclus.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA **DÉCHETTERIE**
LUNDI : 14 h à 18 h VENDREDI : 14 h à 18 h
MERCREDI : 9 h à 12 h SAMEDI : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA **MAIRIE**
À COMPTER DU 15 JUILLET AU 14 AOÛT INCLUS
MARDI : 9 h à 12 h VENDREDI : 9 h à 12 h
MERCREDI : 9 h à 12 h SAMEDI : 9 h à 12 h

LES MÔMES DU VENDELAIS

Programme accueil de loisirs
Du 6 au 31 juillet 2020

Informations :

Horaires du centre :
Ouverture de l'accueil de loisirs de 7h30 à 18h30 (l'accueil peut se faire jusqu'à 9h30).
Arrivée ou départ possible à partir de 11h30 jusqu'à 12h,
Arrivée ou départ possible de 13h30 à 14h.
Les départs sont possibles à partir de 17h,
Les repas et goûters sont fournis par le centre (y compris les pique-niques),
Un temps de sieste est proposé aux enfants en ayant besoin, n'hésitez pas à nous le dire le matin. Prévoir un doudou pour les enfants qui le souhaitent.
Dans le sac de votre enfant : prévoir une casquette ou chapeau à son nom, des chaussures et une tenue adaptée aux activités, ainsi qu'une crème solaire. Une tenue de rechange est à prévoir pour les 3-5 ans.
Le programme d'animations proposé est susceptible d'être modifié pour diverses raisons : nombre d'enfants, météo...
Modalités d'inscriptions : à la journée ou la demi-journée lors de la permanence du 24 juin de 10h à 18h30. Prendre rendez-vous avec la directrice Mélina ROLLAIS : lmdv_reservations@hotmail.fr ou 06.49.85.78.58
Le dossier de votre enfant doit être complet pour valider l'inscription. Le versement d'un acompte est demandé pour les vacances d'été.

Nous mettons tout en œuvre pour garantir la sécurité sanitaire de vos enfants en ce contexte de COVID-19 tout en permettant à chacun de s'épanouir lors des journées d'accueil.

Programme accueil de loisirs « Les Mômes Du Vendelais »

Groupe des petits (3-5 ans)

Semaine du 6 au 10 juillet

Les Arts de la Scène

LUNDI
Présentation des Artistes, Jeux Musicaux, Jeux de connaissances
Création de la « Boîte à Idées »

MARDI
L'atelier des Chef.fes (Cuisine)
La Magie des Bulles
Je découvre le Cirque

MERCREDI
Jeux de Société
« Propose ce qu'il te plaît »

JEUDI
La Fabrique à Musique
Time's Up

VENDREDI
Théâtre : Joue avec ton Doudou
Promenade et Jeux au Bois

Semaine du 13 au 17 juillet

Les Arts Visuels

LUNDI
Présentation des Artistes, Jeux
Expériences scientifiques
Peindre comme ...

MARDI
Accueil de Loisirs FERMÉ

MERCREDI
Découverte des ancêtres du Cinéma
Street Art et Land Art

JEUDI
Partons à l'aventure :
Journée à la Plage
(Sortie en attente de confirmation)

VENDREDI
Olympiades des Artistes
« Propose ce qu'il te plaît »

Semaine du 20 au 24 juillet

L'Artisanat

LUNDI
Présentation des Artistes
Jeux Collectifs Extérieurs

MARDI
La Fabrique à Bijoux
Jeux Collectifs Extérieurs

MERCREDI
L'atelier des Chef.fes (Cuisine)
Parcours Sportif

JEUDI
La Fabrique de Pâtes à Modeler
Land Art
Création d'Animaux en Métal

VENDREDI
Prépare et Joue à la
Fête du Centre

Semaine du 27 au 31 juillet

Les Arts Médiatiques

LUNDI
Présentation des Artistes
Expériences scientifiques

MARDI
Grand Jeu KOH LANTA

MERCREDI
L'atelier des Chef.fes (Cuisine)

JEUDI
Partons à l'aventure :
Sortie à l'Ange-Michel
(en attente de confirmation)

VENDREDI
Petit Déjeuner à l'Accueil de Loisirs
« Propose ce qu'il te plaît »

Programme accueil de loisirs « Les Mômes Du Vendelais »

Groupe des grands (6-11 ans)

Semaine du 6 au 10 juillet

Les Arts de la Scène

LUNDI

Présentation des Artistes, Jeux
Création d'un Journal de l'été
Création de la Danse de l'été

MARDI
Fabrication d'un théâtre
Fabrication de Marionnettes
Je découvre le Cirque

MERCREDI

Création d'une Histoire à jouer
« Propose ce qu'il te plaît »
Jeux Sportifs

JEUDI

L'atelier des Chef.fes (Cuisine)
Spectacle de Théâtre

VENDREDI

Théâtre d'improvisation
Promenade et Jeux au Bois

Semaine du 13 au 17 juillet

Les Arts Visuels

LUNDI

Présentation des Artistes, Jeux
Light Painting
Rallye Photo

MARDI

Accueil de Loisirs FERMÉ

MERCREDI

Création d'une Fresque
Réalisation d'une vidéo

JEUDI

Partons à l'aventure :
Journée à la Plage
(Sortie en attente de confirmation)

VENDREDI

Les Voleurs au Musée
L'atelier des Chef.fes (Cuisine)

Semaine du 20 au 24 juillet

L'Artisanat

LUNDI

Présentation des Artistes

Zagamore et autres jeux extérieurs

MARDI

La Fabrique à Bijoux
Ambassadeur et autres jeux extérieurs

MERCREDI

Initiation au Braille
L'Atelier du Vélo (parcours)

JEUDI

Sortie à Vélo à la journée

VENDREDI

L'atelier des Chef.fes (Cuisine)
Préparation de la
Fête du Centre

Semaine du 27 au 31 juillet

Les Arts Médiatiques

LUNDI

Présentation des Artistes
Kinball et autres jeux extérieurs

MARDI

Grand Jeu KOH LANTA

MERCREDI

Création d'une émission de Radio
Photos de Voyages

JEUDI

Partons à l'aventure :
Sortie à l'Ange-Michel
(en attente de confirmation)

VENDREDI

Petit Déjeuner à l'Accueil de Loisirs
« Propose ce qu'il te plaît »
BOOM

RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique devait être organisée dans le mois qui suivait l'élection municipale mais le confinement n'a pas permis la tenue de cette rencontre.
Si les mesures sanitaires le permettent une réunion pourra se tenir dans la deuxième quinzaine de septembre.
Vous serez informés par voie de presse, affichettes dans les commerces et sur le site internet de la Mairie.
Cette rencontre avec les habitants sera l'occasion de présenter tous les membres du nouveau Conseil Municipal, d'aborder les dossiers prioritaires et de laisser la parole aux Châtillonnais sur les sujets qui leur tiennent à coeur.

CORONAVIRUS

Distribution de masques pour tous les Châtillonnais

Pour protéger la santé de ses habitants, la commune de Châtillon-en-Vendelais, grâce à Vitré Communauté, a été dotée de 1700 masques en tissu lavable à destination de ses habitants.
Deux distributions ont été organisées (une les 15 et 16 mai et l'autre le 6 juin) et beaucoup de Châtillonnais se sont déplacés.
Pour ceux qui n'ont pas pu venir les jours de distribution, il est toujours possible de récupérer son masque en se rendant à la Mairie aux heures d'ouverture au public : mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h - 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.
En ce qui concerne les plus de 70 ans la distribution se fera à domicile dans la boîte aux lettres fin juin. Si des oublis sont constatés, merci de le signaler en mairie ou par téléphone au 02 99 76 06 22, nous ferons le nécessaire.

ESPACE JEUNES DU VENDELAIS

JUILLET 2020

Semaine 1	*Lundi 6 juillet*	*Mardi 7 juillet*	*Mercredi 8 juillet*	*Jeudi 9 juillet*	*Vendredi 10 juillet*
	Jeux d'été (Palet, Molky….) 14 h - 18 h 30	Jeux d'eau 14 h - 18 h 30	Multi-sport (sport de plage) 14 h - 18 h Soirée Barbecue + VTEP 19 h - 23 h (5 €)	Shooting photo 14 h - 18 h 30	Escape Game Itinérant 14 h - 18 h 30 (18 €)
Semaine 2	*Lundi 13 juillet*	*Mardi 14 juillet*	*Mercredi 15 juillet*	*Jeudi 16 juillet*	*Vendredi 17 juillet*
	Fabrication de Slime 14 h - 18 h 30	Férié - Local jeunes fermé	Laser game (3 parties) + Fun Archery (1 partie) Prévoir pique-nique 10 h 30 - 18 h 30 (27 €)	Sortie plage (Cancale) Prévoir pique-nique 9 h - 18 h 30	Macramé 14 h - 18 h
Semaine 3	*Lundi 20 juillet*	*Mardi 21 juillet*	*Mercredi 22 juillet*	*Jeudi 23 juillet*	*Vendredi 24 juillet*
	Tournoi mini - tennis 14 h - 18 h 30	Journée Musique (apporte ton instrument) 14 h - 18 h 30 Soirée Karaoké (viens avec ton pique-nique) 19 h - 22 h	Peinture à la bombe 14 h - 18 h 30	Journée multi-sports proposée par Vitré Communauté Prévoir pique-nique 9 h - 17 h	Concours de dessin 14 h - 18 h 30
Semaine 4	Lundi 27 juillet	Mardi 28 juillet	Mercredi 29 juillet	Jeudi 30 juillet	Vendredi 31 juillet
	Départ 10 h Balade VTT + activités + 1 nuit (toile de tente) (15 €)	Retour 18 h 30	Bouées et glisse (prévoir maillot de bain) 14 h - 18 h 30	Ange Michel (prévoir pique-nique et maillot de bain) 9 h - 18 h 30 (13 €)	Activités libre 14 h - 18 h

Du lundi 3 au vendredi 21 août
Espace jeunes fermé

Inscriptions
Port. 06 35 59 27 91
jeunesse.chatillonenvendelais@sfr.fr

Du 24 au 28 août	Lundi 24 août	Mardi 25 août	Mercredi 26 août	Jeudi 27 août	Vendredi 28 août
	Tir à l'arc 14 h - 18 h 30	Uno Bonbons 14 h - 18 h 30 1 €	Petit bac géant 14 - 18 h Soirée film (prévoir pique-nique) 19 h - 22 h 30	Balade vélo 14 h - 18 h 30	Activités libre 14 h - 18 h 30

OFFRE D'EMPLOI

Agent technique espaces verts et voirie

Employeur : Commune de Châtillon-en-Vendelais, 3 place de l'Église 35210 CHÂTILLON-EN-VENDELAIS
Grade : adjoint technique territorial
Renfort saisonnier – La commune recherche des jeunes motivés et autonomes.
35 heures par semaine
Horaires : lundi au jeudi de 8 h à 12 h de 13 h 30 à 17 h 30
vendredi de 8 h à 12 h de 13 h 30 à 16 h 30
Récupération et pose d'une journée en RTT toutes les deux semaines.

Fonctions		Travaux courants entretien paysager et espaces verts
		Espaces verts : Plantations – entretien – tonte – taille – arrosage
		Fleurissement : Plantations – entretien parking
		Terrain de sports : Tonte – arrosage – entretien parking
		Propreté urbaine rurale : Entretien des trottoirs, des parkings, des rues, des chemins entretien des voies communales, désherbage, débroussaillage.
		Matériel et véhicules : Entretien courant (nettoyage, vidange)
Capacités :	technique	Conduite de camionnettes et d'engins agricoles (permis B indispensable)
		Conduite tondeuse (autoporteuse)
	humaine	Polyvalence et autonomie

Recrutement par voie contractuelles (CDD d'un ou deux mois) à compter du 1er juillet 2020,

Rémunération statutaire correspondant au grade + indemnité de 10 % correspondant aux congés payés..

CANDIDATURES (CV+LETTRE DE MOTIVATION) À COMPTER DU 1er JUILLET 2020
- par courrier : Mr le Maire, 3 place de l'église, 35210 CHÂTILLON-EN-VENDELAIS
- par mail : sg@chatillon-en-vendelais.fr

Renseignement/contact : 02 99 76 15 16 ou 02 99 76 06 22

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE ADMINISTRATIF

Mme LEMARIÉ, Conseillère en Économie Sociale Familiale, accompagne les bénéficiaires chez eux pour leur permettre une réappropriation de l'environnement administratif :
- **classement des papiers**
- **rédaction de courriers**
- **appels aux organismes**
- **repérage des documents importants et des interlocuteurs principaux**
- **mise en place d'une méthode de suivi des dossiers.**

Son accompagnement consiste en une première visite à domicile pour présenter le dispositif suivi d'un accompagnement qui se déroulera sur 5 visites à domicile maximum.
Cet accompagnement peut se faire suite à l'hospitalisation (ou au décès) de l'aidant principal qui assurait la gestion des papiers, par exemple.
Tél. 06 79 41 93 23 ou par mail : ada.paysdevitre@gmail.com
Attention : ce service ne se substitue pas aux services existants et n'est pas un service d'urgence.

Avis du maire informant les associations du renouvellement du conseil d'administration du CCAS

En application de l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles, figurent parmi les membres nommés au conseil d'administration du CCAS :
- un représentant des associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- un représentant des associations familiales ;
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées ;
- un représentant des associations de personnes handicapées.

En ce qui concerne les associations familiales, les propositions doivent être présentées au maire par l'Union départementale des associations familiales. Les associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, de retraités et de personnes âgées et les associations de personnes handicapées doivent proposer au maire une liste comportant, sauf impossibilité dûment justifiée, au moins 3 personnes. Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

La délibération du conseil municipal en date du 11 juin 2020 a décidé de fixer à 6 le nombre de membres nommés par le maire au conseil d'administration du CCAS. Le renouvellement du conseil d'administration devant intervenir dans les deux mois qui suivent celui du conseil municipal, le maire invite les associations concernées à lui adresser leurs propositions concernant leurs représentants, avant le **29 juin**, délai de rigueur.

Pour être recevables, les candidatures devront concerner des personnes :
- Dûment mandatées par l'association pour la représenter, étant établi que l'association doit avoir son siège dans le département ;
- Menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune ;
- Qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services au CCAS, n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du CCAS ;
- Qui ne sont pas membres du conseil municipal.

DÉLAI IMPÉRATIF

Les listes des personnes présentées par les associations concernées devront parvenir à Monsieur le Maire au plus tard le 29 juin sous pli recommandé avec accusé de réception ou être remises au secrétariat de la Mairie contre accusé de réception.